

# l'Ancinnois

## Bulletin municipal



Édito du Maire - Denis Assier



Chères Ancinnoises,  
Chers Ancinnois,

**P**lus qu'une tradition, j'ai le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui commence.

Après des élections européennes puis législatives inattendues et un été marqué par l'euphorie des jeux olympiques à Paris, nous voilà à l'aube d'une nouvelle année.

Je remercie les adjoints et les conseillers qui s'impliquent dans la vie municipale, afin de mener à bien nos projets.

Merci également au personnel communal : les agents administratifs pour le travail remarquable et le bon accueil qu'ils réservent aux administrés, les employés techniques qui contribuent à l'entretien, à l'embellissement et à la propreté de notre village et enfin au personnel de l'école qui œuvre quotidiennement au bien-être de nos enfants.

Dans un contexte d'inflation et de fortes incertitudes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière, sachant que le Gouvernement a déjà revalorisé les bases de cette taxe de 3,9% en 2024, après une augmentation de 7,1% en 2023. **Nous portons une attention**

**forte à une gestion responsable de nos dépenses-recettes et nous auto finançons la totalité de nos investissements depuis 2020.**

Cependant, malgré tous nos efforts pour rendre ce village agréable, je déplore la fermeture d'une classe à l'école primaire et la fermeture de deux divisions au collège Normandie-Maine sans diminution d'effectif pour ce second degré. C'est un drame que les pouvoirs publics ne comprennent pas la ruralité. À chaque fermeture de classe ou de division, nous pénalisons les enfants, les familles, les enseignants et nous privons les communes d'un élément central d'attractivité. Ancinnes investit beaucoup dans le fonctionnement de l'école et les différentes mises aux normes qui nous sont imposées. Nous avons le sentiment de servir de variable d'ajustement entre une dette colossale de l'État et le nombre de professeurs disponibles. Afin de sauver notre système éducatif, la puissance publique ne devra-t-elle pas revoir la carte scolaire et corriger les différents dysfonctionnements de l'Éducation Nationale ?

Dans ce bulletin, nous vous présentons la rénovation du chauffage scolaire. Les travaux consistent à remplacer la chaudière fioul d'une quarantaine d'années par une pompe à chaleur air-eau. Le coût global de l'opération hors option est de 114 000€ HT, subventionné à 67 %. Le retour sur investissement est estimé à 7 ans et permettra d'effectuer **des économies d'énergie et de réduire les émissions de carbone de plus de 30 tonnes par an.**

En 2025, nous continuerons d'investir dans des projets structurants, sous réserve de subventions.

Soucieux de diminuer notre consommation d'électricité nous effectuerons la dernière tranche d'éclairage public en LED.

L'Église sera également au cœur de nos préoccupations. Le chauffage ayant été jugé non conforme, le conseil municipal lors de la commission travaux, a validé le remplacement de celui-ci par **une solution moins énergivore et plus en adéquation avec notre patrimoine pictural.**

Vous pourrez également constater dans ce bulletin que l'activité associative, culturelle et festive est particulièrement intense. Je tiens à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation d'événements tout au long de l'année et créent un peu plus de lien social. Tous ces bénévoles doivent être encouragés, en les rejoignant ou en répondant à leurs invitations. Le conseil municipal y contribue, par l'attribution de subventions, de prêts de matériel et de la salle communale.

services **ÉCOLES** gestion responsable  
PROFESSEURS attractivité  
collège associations TRAVAUX  
ÉNERGIE économies vie municipale  
biodiversité projets 2025 ACCUEIL  
anniversaires familles investissements  
culture élections bénévoles judo  
engagements bénévoles rénovation  
TAXE embellissement ruralité enfants  
patrimoine MILIEU NATUREL théâtre  
spectacles ASSAINISSEMENT bibliothèque  
JUMELAGE environnement  
collège LASER RUN festivités  
ANCINNES



Un grand MERCI à vous et plus particulièrement aux bénévoles de notre dépôt de pain qui assurent un service quotidien en attendant que nous retrouvions un gérant pour notre commerce.

Enfin, l'année qui s'achève a été marquée par deux anniversaires importants.

Tout d'abord, les 80 ans de la libération d'Ancinnes. Je veux remercier tous ceux qui, par leur présence ou par leur implication dans l'organisation, ont pris part au Devoir de Mémoire. À l'heure où les derniers témoins de cette époque disparaissent, il est important d'entretenir le souvenir.

Un autre anniversaire, celui des 100 ans de notre Doyen, Louis BOITEAU. Nous le remercions pour son investissement sur la commune. Nous sommes fiers d'avoir une personne

aussi emblématique dans notre village et sommes heureux de lui avoir attribué la médaille de la commune.

**Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 10 janvier à 18 h au centre culturel pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**



## ► Nos écoles

### ÉCOLE PRIMAIRE D'ANCINNES

Les enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre.

Cette année, l'école d'Ancinnes a connu une fermeture de classe et les 118 élèves ont donc été répartis dans 5 classes, dont les effectifs deviennent plus conséquents : 27 élèves en Petite Section et Moyenne Section, 23 élèves en Grande Section-CE1, 18 élèves en CP, 25 élèves en CE2-CM1 et 25 élèves en CM1-CM2.

Malgré tout, la reprise s'est bien passée et les projets de l'année ont tous débuté.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, **Cléa CRISON**, qui prend en charge une classe constituée de 10 élèves de Grande Section et 13 élèves de CE1.

**Nous souhaitons à tous les enfants une très bonne année scolaire !**



### COLLÈGE NORMANDIE-MAINE

Cette année, le collège a connu la fermeture de deux classes. Des parents d'élèves ont souhaité adresser une lettre ouverte aux autorités de l'Éducation Nationale, que nous avons choisi de publier ici dans son intégralité :

#### LETTRE OUVERTE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE NORMANDIE MAINE SUR LA FERMETURE DE CLASSES

À l'attention de Madame la Rectrice,  
À l'attention des autorités académiques,  
À l'attention des élus et de la communauté éducative,

*Nous, parents d'élèves du Collège Normandie Maine, tenons à exprimer notre profonde indignation et notre inquiétude face à la fermeture de deux divisions au sein de notre établissement à la rentrée de septembre 2024. Cette décision, que nous estimons injustifiée, pénalise gravement nos enfants et compromet leurs conditions d'apprentissage.*

*Le collège comptait 333 élèves à la rentrée 2024, soit deux élèves de moins qu'en 2023, où l'on dénombrait 335 élèves. Contrairement à ce qui pourrait être attendu, aucune baisse significative des effectifs ne justifie la suppression de classes. Il est donc incompréhensible que cette réduction ait été actée, malgré l'engagement des parents, des enseignants et des représentants élus, qui ont tenté, sans succès, d'alerter les autorités tout au long de l'année.*



En février 2024, une rencontre a eu lieu avec la députée pour lui faire part de la situation. Une pétition avait été lancée en début d'année pour sensibiliser à ce problème. Elle a récolté 600 signatures. Pourtant, ces efforts sont restés lettre morte. Les décisions prises par le Rectorat semblent avoir ignoré la réalité de terrain et les besoins concrets de nos enfants.

Aujourd'hui, nous faisons face à une situation alarmante : les classes de cinquième accueillent en moyenne 28,6 élèves, et celles de quatrième, 28,3 élèves. Un nombre bien trop élevé pour des classes où certains élèves nécessitent un accompagnement particulier.

Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) ne peuvent parfois même pas s'asseoir convenablement, faute de place. Les salles de classe sont de taille insuffisante pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves et des enseignants.

Le Collège construit en 1983, ne prévoyait pas d'accueillir autant de collégiens qu'à ce jour. Les classes, comme celles de sciences ne sont pas prévues pour accueillir 30 élèves. La présence d'AESH n'a pas été prise en considération dans cette construction non plus. Un exercice d'évacuation incendie en septembre a pu remonter un dysfonctionnement : trop d'élèves à sortir en même temps dans un espace restreint. Ce dysfonctionnement a été porté à la connaissance du Rectorat.

Les conditions d'accueil ne permettent pas d'assurer des cours dans le calme et la sécurité, ni de garantir une attention suffisante à chaque élève, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés ou nécessitent un accompagnement spécifique.

Des professeurs sont coincés derrière leur bureau et ils ne peuvent pas circuler convenablement dans la classe et ainsi aller au-devant des élèves qui les sollicitent.

Nous, parents, sommes profondément préoccupés par la qualité de l'enseignement dans ces conditions. Le Collège Normandie Maine a toujours su démontrer une excellence

éducative, avec un taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) de 94,59 % l'année passée. Mais combien de temps encore nos enfants pourront-ils bénéficier d'un enseignement de qualité si les classes sont surchargées et que les enseignants se retrouvent débordés ?

Le problème réside bien dans la prise en compte unique de toutes ces moyennes, ces statistiques et ces prévisions qui mettent à mal l'éducation de nos enfants. Nos enfants sont l'avenir. Ils ne peuvent avoir une éducation qui met en péril leurs connaissances et leur bien-être.

À l'ère de l'école inclusive, qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers, où l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental, la suppression de classes n'est-elle pas la dénegation d'un projet de société dans lequel chacun doit pouvoir trouver sa place ?

Nous demandons donc à nouveau aux autorités académiques de reconsidérer cette décision de fermeture de classes, et de faire preuve d'écoute envers la communauté éducative. Nos enfants ne doivent pas être les victimes de décisions administratives qui sacrifient leur avenir pour des raisons purement comptables. Il en va de leur réussite, de leur bien-être et du respect dû à l'ensemble des acteurs de la vie scolaire.

Dans l'espoir que notre appel sera entendu et que des mesures concrètes seront prises pour rectifier cette situation, nous restons mobilisés et déterminés à défendre l'avenir de nos enfants.

Respectueusement,

Les parents d'élèves du Collège Normandie Maine.

# Les travaux



## • TRAVAUX MAM

Le chemin reliant la rue de la Libération et l'Espace Schwarme a été réaménagé par notre équipe technique. Plusieurs places de parking ont été redessinées et le tourniquet qui rendait difficile cet accès aux personnes handicapées et aux poussettes a été transformé. Le tour du terrain de tennis a également été revu et devrait prochainement accueillir des gradins.



## • SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Notre commune a sollicité l'intervention du cabinet LOISEAU afin de mettre au point le schéma directeur de notre assainissement en vue de travaux ultérieurs. La préservation de l'environnement, celle de la qualité des eaux superficielles ou souterraines et l'amélioration du cadre de vie constituent une des richesses de nos communes rurales.

Aussi, le choix du mode d'assainissement doit-il concilier de multiples enjeux. Il convient d'assurer l'évacuation des eaux usées en harmonie avec la protection de l'environnement et les conditions économiques locales.

De plus, afin d'éviter des choix irréversibles pouvant conduire à des erreurs techniques ou des surcoûts financiers insupportables pour l'utilisateur et la collectivité, il apparaît souhaitable de prendre un certain recul et de disposer d'un outil technico-financier, permettant aux élus de prendre des décisions en toute connaissance de cause, sur des bases objectives.

Dans cet esprit, la commune d'Ancinnes, assistée par le cabinet LOISEAU, a décidé d'engager une étude diagnostique sur le fonctionnement de son système d'assainissement collectif.

L'aire de l'étude concerne la zone assainie collectivement du bourg.

L'objectif est d'établir un état diagnostic de l'assainissement et de prévoir les aménagements à court, moyen et long termes en fonction des possibilités de réhabilitation et de raccordement de structures périphériques.

Ces solutions techniques doivent répondre aux préoccupations et objectifs des maîtres d'ouvrage qui sont de :

- Garantir à la population présente et à venir des solutions durables pour l'évacuation et le traitement des eaux usées
- Respecter le milieu naturel en préservant les ressources en eaux souterraines et superficielles
- Assurer le meilleur compromis technico-économique
- S'inscrire en harmonie avec la législation.



## • POMPE À CHALEUR

La pompe à chaleur a été très récemment installée à l'école primaire en remplacement de la chaudière à fuel qui ne répondait plus à notre exigence en matière d'éco-responsabilité.

Ce nouveau mode de chauffage a été budgétisé à hauteur de 114 000 € et financé par la DETR, le Fonds vert, le Conseil Départemental et la Région à hauteur de 76 380 €.

Il permettra à terme de dégager des économies tout en étant vertueux du point de vue écologique.

## • IMPLANTATION JEU ESPACE SCHWARME

Un nouveau jeu qui remplacera celui qui est actuellement implanté Espace Schwarme est programmé pour 2025. Il sera ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.



## • DÉCORATIONS DE NOËL

Une nouvelle fois, les bénévoles de la commission embellissement ont travaillé dur pour créer de magnifiques décorations de Noël originales. L'équipe municipale les en remercie chaleureusement.



Noël 2023

Martine Murat

# Les services d'Ancinnes

## • LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE CITOYENNE DE DÉFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et une dernière étape : la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques tels que le permis de conduire, le baccalauréat et l'inscription en faculté.

**JDC**  
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !**  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans le rubrique «catalogue des services», cliquez sur «mes démarches», puis, dans la zone «recherche» saisissez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## NE RESTEZ PAS ISOLÉE,

personne vulnérable,

**SIGNEZ VOUS !**

Inscription au registre communal

Mairie d'Ancinnes

1 Place du Général de Gaulle - 72610 ANCINNES  
02.33.82.22.52 - [contact@ancinnes.fr](mailto:contact@ancinnes.fr) - [www.ancinnes.fr](http://www.ancinnes.fr)

## NOUVEAU SERVICE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ÎLOT NUMÉRIQUE

En partenariat avec La Poste, l'Agence Postale Communale d'Ancinnes est désormais dotée d'un îlot numérique. Ce nouveau service gratuit et en libre service et permet d'accéder à un outil numérique et à internet pour les personnes ne possédant pas d'accès.

L'îlot numérique se compose d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une imprimante multifonction.

COMMUNE D'  
Ancinnes

### SERVICES ÎLOT NUMÉRIQUE

Accès aux sites institutionnels



Accès à internet

Scanner un document

Imprimer un document

Rédiger un document



En libre-service

GRATUIT

Agence Postale Communale  
Mairie d'Ancinnes  
1, Place du Général de Gaulle  
72610 ANCINNES  
02 33 82 96 93  
[www.ancinnes.fr](http://www.ancinnes.fr)

Mardi : 10h00 - 11h45  
Mercredi : 14h15 - 17h45  
Jeudi : 15h00 - 18h15  
Vendredi : 15h00 - 17h45



## NOUVEAU SERVICE CARTE D'IDENTITE PASSEPORT

A partir du 19 septembre 2023, la mairie d'Ancinnes pourra recueillir votre demande de titre sécurisé : Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport.

Ce service est uniquement accessible sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne.

COMMUNE D'  
Ancinnes

### PARCOURS D'UNE DEMANDE

Pré-demande sur le site de l'ANTS

Prise de rendez-vous en ligne

Dépôt du dossier en mairie

Edition du titre sécurisé

Retrait du titre en mairie

Dépôt de la demande sur rendez-vous

Retrait du titre sans rendez-vous

Aucune demande de rendez-vous ne sera traitée par téléphone, e-mail ou à l'accueil de la mairie.



La prise de rendez-vous s'effectue sur [www.ancinnes.fr](http://www.ancinnes.fr)



Pour les personnes n'étant pas éligibles à Internet, il est possible de réaliser sa demande de rendez-vous sur l'îlot numérique de l'Agence postale.

## • NOUVELLE AGENTE D'ACCUEIL

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à **Anai's DUVAL** qui occupe le poste d'agent d'accueil à la mairie.



## • HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 10h - 12h • 15h - 17h  
Mardi : 10h - 12h  
Mercredi : 10h - 12h  
Jeudi : 15h - 18h30  
Vendredi : 10h - 12h

## • HORAIRES D'OUVERTURE AGENCE POSTALE

1 Place du Général de Gaulle  
Mardi : 9h30 - 11h45  
Mercredi : 14h15 - 17h45  
Jeudi : 14h45 - 18h15  
Vendredi : 15h00 - 17h45  
Samedi, dimanche et lundi : Fermé



# ► Vivre à Ancinnes

## • LE DOYEN D'ANCINNES A FÊTÉ SES 100 ANS LE 29 SEPTEMBRE

Monsieur Louis BOITEAU a dignement fêté son centième anniversaire au Centre culturel d'Ancinnes le 29 septembre dernier, entouré de ses filles, de la 569<sup>ème</sup> Section des Médaillés Militaires de Mamers, de représentants de l'Association Départementale des Retraités de la Gendarmerie, d'élus municipaux ancinois et de membres du club Générations Mouvement.

### Louis BOITEAU a connu plusieurs vies.

Engagé comme gendarme auxiliaire en 1944, il rentrera d'Indochine en mars 1949 pour intégrer la 3<sup>ème</sup> légion de gendarmerie motocycliste du Mans avant de repartir pour Madagascar en 1955.

De retour en France métropolitaine, il mettra fin à sa carrière militaire en 1965. Il entrera ensuite au ministère des Transports en tant qu'Inspecteur



du permis de conduire dans l'Orne, puis finira Inspecteur Principal au Mans. Très investi dans la vie locale, au sein de l'Association des Parents d'Elèves et du club Générations Mouvement.

Au cours d'une cérémonie, notre doyen s'est vu remettre la médaille associative de la Société nationale d'entraide, ainsi que la médaille de la commune.



Martine Murat

## • PASSAGE DE LA II<sup>ÈME</sup> DB À ANCINNES

Pour la commémoration de la libération d'Ancinnes, nous avons eu le plaisir de recevoir la colonne LECLERC le 11 août. Vous avez été nombreux à assister au défilé des véhicules militaires et des 100 personnes en costume qui ont traversé les rues d'Ancinnes et qui ont ensuite établi leur bivouac sur le terrain situé derrière le gymnase.

## • UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Nous souhaitons la bienvenue à Suzanne, née le 3 mars 2023, à Madeline née le 13 juin 2023, à Lucien, né le 1er mars 2024 et à Keïci, née le 18 mars 2024.



## • TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Un déchet mal trié a des conséquences financières ! Notre prestataire de traitement des emballages recyclables organise 18 fois par an une caractérisation. Cette opération consiste à prélever, sur le volume collecté sur notre territoire, un échantillon d'au moins 35 kg. Ce volume est ensuite trié manuellement afin de quantifier les différents types et matières d'emballages.

Lors de la caractérisation du mois d'avril 2024, ont été trouvés, entre autres, de nombreux emballages en verre. Se sont aussi ajoutés, des vêtements et une chaussure, pour un poids total de 18 kg ! L'échantillon pesant 52 kg, **les erreurs de tri représentent 34 % de son poids total !**

En 2023, les erreurs de tri ont représenté près de la moitié des quantités collectées dans les conteneurs de tri sélectif, soit 856 tonnes. Devant alors être éliminées par le centre de tri, leur traitement est facturé à la Communauté de communes.

**Le coût global de ces erreurs s'est élevé à 326 685 €, soit près de 12% des dépenses de fonctionnement de l'année 2023.**

Nous vous rappelons que les emballages en verre et les textiles sont des déchets qui disposent de leurs conteneurs dédiés : l'utilisation d'une autre filière (conteneurs dédiés aux emballages) génère des coûts supplémentaires. Cette règle est aussi valable pour tout déchet inapproprié déposé dans un conteneur de tri.

**Toutes ces incivilités participent grandement à l'augmentation du prix du service public de gestion des déchets.**



**Merci de faire très attention, lorsque vous déposez des emballages dans les containers, à respecter strictement les consignes de tri.**

## • ANCINNES OBTIENT LE LABEL VILLAGE INTERNET UN ENGAGEMENT FORT POUR LA NUMÉRISATION ET L'INTERNET CITOYEN

En février dernier, la commune d'Ancinnes a eu le plaisir de recevoir **le label Village Internet avec la distinction @@**. Ce label, attribué aux collectivités locales qui s'engagent activement pour le développement numérique au service de leurs habitants, récompense les efforts d'Ancinnes en matière de numérisation et d'internet citoyen.



### UNE CÉRÉMONIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La remise officielle du label a eu lieu dans le cadre prestigieux de l'Assemblée nationale, en présence de **Yaël BRAUN-PIVET**, présidente de l'Assemblée nationale. **Romain HUTEREAU**, Maire Adjoint, a représenté la collectivité lors de cet événement et a reçu le label au nom de la commune. Cette reconnaissance nationale est une fierté pour la municipalité, qui voit ainsi salué son engagement pour un numérique inclusif.

### UN INTERNET CITOYEN POUR TOUS

Le label Village Internet valorise les initiatives qui permettent aux habitants de se connecter, de s'informer et de participer à la vie communale via le numérique. À Ancinnes, ces valeurs sont au cœur de nos projets. De nouvelles initiatives ont vu le jour pour favoriser la participation citoyenne, la transparence de l'information, et l'accès aux services municipaux en ligne.

### DÉMATÉRIALISATION DES ACTES

Ancinnes a également progressé dans la dématérialisation des actes administratifs. Grâce à des procédures en ligne, **il est désormais possible d'effectuer diverses formalités depuis la mairie pour les agents de la collectivité, à tout moment**. Cette dématérialisation permet non seulement de simplifier le travail des agents, mais elle contribue aussi à la réduction de l'empreinte écologique de la commune, en diminuant l'utilisation de papier.

### UNE DÉMARCHÉ CONTINUE POUR UN FUTUR NUMÉRIQUE

L'obtention de ce label ne marque pas la fin de nos efforts, mais bien le début d'un engagement durable vers un avenir numérique. Ancinnes prévoit de continuer à investir dans des outils numériques accessibles à tous et dans la formation des citoyens aux nouvelles technologies. **Ainsi, la commune souhaite garantir que chacun, quel que soit son niveau de familiarité avec le numérique, puisse bénéficier des services en ligne et participer activement à la vie locale.**

La municipalité d'Ancinnes remercie l'ensemble des habitants et acteurs locaux pour leur soutien dans ce projet et réaffirme sa volonté de poursuivre cette dynamique vers un numérique inclusif et citoyen.



### • DÉPÔT DE PAIN

Suite à la fermeture de notre épicerie, notre Conseiller Municipal, **Daniel RICORDEAU**, s'est entouré de 18 bénévoles afin d'ouvrir un dépôt de pain, depuis le 27 juin. Ce n'est pas moins d'une centaine de clients qui défilent chaque jour, dont 60 clients réguliers, pour venir chercher baguettes, pains et autres viennoiseries.

**Le dépôt de pain est ouvert tous les jours sauf le lundi, de 8h30 à 12h30 au Café d'Ancinnes. Il est préférable de passer votre commande la veille pour le lendemain au 06 89 17 22 63.**

### • INCIVILITÉS

Nous rappelons aux Ancinnoises et aux Ancinnois propriétaires de chiens, que ceux-ci doivent être tenus en laisse et que **leurs déjections doivent être ramassées.**



**LE FAUTIF EST À L'AUTRE BOUT DE LA LAISSE**

**STOP** aux incivilités

**VOTRE CHIEN NE PEUT PAS RAMASSER SES DÉJECTIONS. VOUS SI.**

**135€** | Déjections canines non ramassées

Nous rappelons qu'en vertu de l'arrêté municipal n°2024/32/POL en date du 12/04/2024, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse

### • DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

Un distributeur de pizzas a été implanté sur le parking Schwarme. Vous pouvez y avoir accès depuis la rue André MALO.



# ► Du côté des associations



## • JUDO ET SELF DÉFENSE À ANCINNES

La saison 2023/2024 a de nouveau été marquée par les très bons résultats de nos judokas aux différentes compétitions locales pour les plus petits.

Mais il faut également souligner les très bons résultats de nos benjamines **Kellyssia Quimpert et Emy Sangleboeuf** qui terminent vice-championne et championne départementale et ont ainsi pu accéder au niveau régional.

Enfin, notre minime **Séraphine Marot**, également championne départementale, a été sélectionnée dans l'équipe de Sarthe pour participer au championnat de France par équipe de département.



L'effectif du club se maintient avec 35 licenciés. Les judokas ont entre 5 et 14 ans et se retrouvent tous les vendredis soir à la salle de motricité de l'école d'Ancinnes pour leurs entraînements.

Enfin, depuis la saison dernière, nous tentons d'amener des adultes à la pratique sportive. Nous avons organisé deux sessions d'initiation à la self défense qui ont remporté un franc succès. Nous renouvelerons l'expérience cette saison. L'information passera par Panneau Pocket.

Contact : [judoancinnes@gmail.com](mailto:judoancinnes@gmail.com) / 07 85 35 53 69

## • ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE D'ANCINNES

### Le laser run continue de faire recette au collège d'Ancinnes !

Après une cinquième place obtenue au championnat de France UNSS 2023, deux équipes du collège Normandie-Maine ont atteint leur objectif : se qualifier pour **les championnats de France** à Coulommiers (Seine-et-Marne) en 2024.

Nos deux équipes se sont brillamment qualifiées en finale A de cette compétition, l'équipe de catégorie Établissement termine à la 6<sup>ème</sup> place et l'équipe de

la catégorie Sport Partagé se classe à la 8<sup>ème</sup> place.

Ces champions de la région Pays de la Loire, ont pu à cette occasion faire parler de notre petite commune et de leur collège qu'ils ont dignement représentés !

Nos licenciés de l'association sportive seront ravis de faire découvrir cette discipline sportive à tous, lors de l'Ancinoise, qui se déroulera vendredi



## • LES P'TITS ANCINNOIS ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ANCINNES

Grâce aux nombreuses actions menées, nous avons pu financer pour nos enfants : du matériel pédagogique mais aussi les sorties scolaires de fin d'année, des spectacles (Momo Festival), des sorties cinéma, des jeux (ballons de foot, structure en bois pour la cour de l'école), etc.

### NOS PROJETS POUR 2025

**Financer les sorties scolaires de fin d'année**

**Financer des sorties sur toute l'année : Cinéma, Musée... etc**

### LES ACTIONS À VENIR :

**Du 3 au 24 Février** : vente de brioches bretonnes

**Mars** : Carnaval. Nous réfléchissons avec l'équipe enseignante pour innover cette année, vos idées sont les bienvenues !

**Avril** : Portes ouvertes (À confirmer avec l'équipe enseignante)

**Du 3 au 24 avril** : Vente de saucissons et terrines

**Du 19 Mai au 9 Juin** : Ventes des tickets de Tombola

**8 Juin** : Vide grenier à l'espace champêtre

**28 Juin** : Kermesse qui se déroulera au Gymnase / Terrain de foot

Nous tenions à remercier les parents bénévoles pour leur aide tout au long des actions menées pour l'année passée. Nous invitons d'ailleurs tous les parents à venir nous donner un petit coup de main pour les futurs projets 2024-2025, **nous avons toujours besoin de bénévoles pour nos enfants**. Un grand Merci également à la municipalité pour les prêts des locaux et du matériel à chaque manifestation. Merci d'avance pour le prêt du gymnase cette année, le centre culturel étant déjà pris.

Merci aux enseignantes pour leur aide à la kermesse, les enfants étaient très contents, **en espérant vous voir pour la kermesse du 28 juin 2025**.

**Merci aux mairies pour leurs subventions**



N'hésitez pas à envoyer vos questions ou vos suggestions sur la boîte mail de APE : [apelesptitsancinnois@gmail.com](mailto:apelesptitsancinnois@gmail.com)



13 juin 2025, à 19 h, au gymnase. Il s'agira d'enchaîner une course à pied de 400 m et une session de tir au pistolet laser par équipe de 2 en relais.



### • ASSOCIATION DE PAGE EN PAGE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Sébastien, Nathalie, Claire, Isabelle P, Isabelle L, Sandrine, Malika vous accueillent à la bibliothèque.

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 14h à 18h

Et le samedi de 10h à 12h30



### Voici le détail des actions de l'association pour l'année 2024 :

Pour les scolaires, le thème de l'année était les transports

Février : les bateaux

Avril : les trains

Juin : les transports volants

Juillet : le vélo



Chaque mois, nous recevons aussi les enfants de la **MAM « Cococinelle »**, ainsi que les enfants accueillis par les assistantes maternelles d'Ancinnes.

**Passage du Bibliobus :** Nous avons sélectionné 800 nouveaux livres à découvrir à la bibliothèque.

**Bilan de l'activité dessin et peinture 2023-2024 :** 8 adultes et 8 enfants inscrits ont exposé leur travail à Ancinnes les 19 et 20 avril derniers.

**NOUVEAUTÉ 2024 - 2025 :** Jean-Louis Cornalba, un nouvel intervenant spécialisé en illustration assurera les cours pour enfants tous les mardis. Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter au **06 16 76 85 49**

### • COMITE DE JUMELAGE ANCINNES-SCHWARME



#### BILAN ACTIVITES 2024

**Judi 8 mai :** Nous avons poursuivi notre programme de découverte et culturel par la visite des Ruches sur l'espace arboré, et de la Lagune, le matin. L'après-midi était libre en familles.

**Vendredi 10 mai :** Voyage à Giverny, visite libre de la Maison de Claude MONET et des jardins. Temps libre dans le village de Giverny avec ses maisons et jardins très coquets.

Un déjeuner au restaurant « le Loft » à Saint Marcel (27) fut apprécié de tous. L'après-midi, une croisière promenade sur la Seine pour découvrir la Route des Moulins.

Cette promenade a pris fin par un goûter servi à bord du bateau, avant le retour pour Ancinnes.

**Samedi 11 mai :** Le matin libre en familles. À 16h30 départ du Centre Culturel à pieds pour la visite d'Ancinnes, du Centre de Secours et d'Incendie des Pompiers d'Ancinnes présenté par le **Lieutenant Benoît DEZALAY**.

Ce week-end a pris fin par un barbecue partagé au Centre Culturel, soirée ouverte à tous les Ancinnois.

L'occasion de remettre des cadeaux souvenirs d'un côté et des remerciements de l'autre en guise d'au-revoir. Le maire de Schwarme a donné rendez-vous aux Ancinnois à Schwarme en Maine Basse-Saxe en 2025.

**Dimanche 12 mai :** Départ de nos amis allemands.

Nous avons passé un agréable week-end avec une météo ensoleillée. Pendant les temps libres, les familles avaient prévu des animations et visites pour leurs hôtes.

**Loto :** réalisé le 1<sup>er</sup> septembre, il s'est très bien passé avec 219 joueurs.

#### PRÉVISIONNEL DES ACTIVITÉS 2025

L'Assemblée Générale aura lieu en février 2025.

L'échange d'élèves français des Collèges Normandie-Maine d'Ancinnes et Moulins-le-Carbonnel avec ceux du Lycée de Bruchhausen-Vilsen Allemagne Maine Basse-Saxe devrait être renouvelé cette année : une décision d'effectuer cet échange tous les 2 ans ayant été prise en 2023.

L'échange adultes Ancinnes-Schwarme est prévu le week-end de l'Ascension 2025. (Départ mardi 27 mai soir, retour dimanche 1<sup>er</sup> juin).

Ce voyage découverte et culturel est toujours très enrichissant. Il est ouvert à tout le monde.

**Loto :** il aura lieu le dimanche 7 septembre 2025, ouverture des portes à 12 heures, début des jeux à 14 heures à la salle du Centre Culturel, animé par **Annick DUTERTRE**.

# ► Du côté des associations

## • ON SE BOUGE !

L'association On se Bouge propose depuis une dizaine d'années un atelier théâtre pour adulte au centre culturel d'Ancinnes, encadré par un metteur en scène professionnel, **Hubert Jégat, de CréaturesS Compagnie**.

Chaque année, les comédiens et les comédiennes amateurs présentent un spectacle original au public à Ancinnes et parfois ailleurs.

Les auteurs classiques, d'Aristophane à Molière, ou plus contemporains, d'Eugène Ionesco à Alfred Jarry, sont portés avec énergie et plaisir par une troupe à géométrie variable.

En 2024, les comédiens et les comédiennes vous ont proposé de découvrir l'auteur le plus connu, le plus classique,



du répertoire théâtral français : Molière. À la manière d'une conférence théâtralisée, la troupe proposait de redécouvrir quatre œuvres majeures revisitées du répertoire de Molière : le Misanthrope, Dom Juan, le Bourgeois gentilhomme et l'Avare.

Le spectacle a d'abord été créé en clôture de la 17<sup>ème</sup> édition du festival de théâtre amateur à Sargy-lès-le-Mans fin septembre et présenté à Ancinnes pendant 3 jours, du 12 au 14 octobre devant un public de plus de 200 spectateurs.

En 2025, la troupe se lance dans une nouvelle aventure théâtrale avec la création du texte « Le lavoir » d'**Hélène Prévost et Dominique Durvin**.

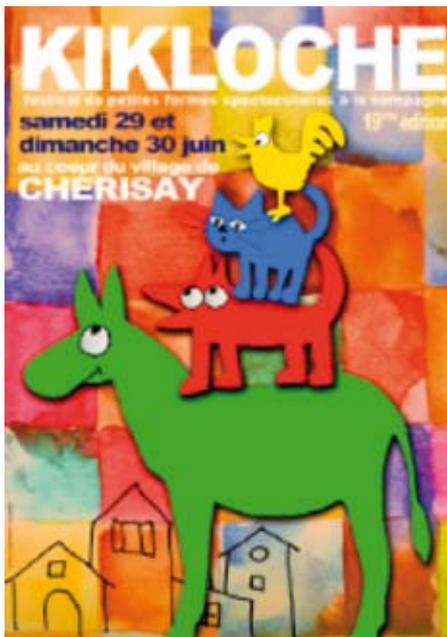
La pièce se situe à l'aube de la première guerre mondiale et se déroule, comme son titre l'indique, dans un lavoir.

L'idée étant de jouer ce spectacle dans les lavoirs du Nord Sarthe à l'été 2025 lors d'une tournée dans les villages.

**Alors, si vous avez envie de partager une aventure humaine, de vous essayer au théâtre, rejoignez la troupe !**

**Renseignement auprès de la présidente de l'association, Françoise Roustin, au 06 38 67 71.**

## • FESTIVALS EN PAYS DE HAUTE SARTHE - BILAN DE L'ANNÉE 2024



### KIKLOCHE à Chérisay les 29 et 30 Juin

Belle édition au cœur du village. Les 3 concerts du samedi étaient gratuits et les 2 spectacles étaient complets malgré une météo un peu chagrine. Le dimanche nous avons doublé le nombre d'habitants de la commune et reçu 12 spectacles en intérieur et extérieur.

**En 2025 Kikloche se déroulera à Fyé les 28 et 29 Juin.**

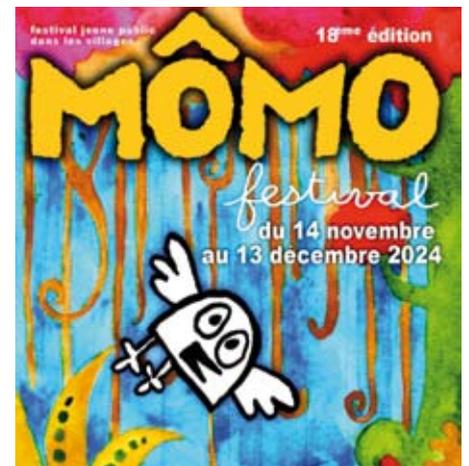
### MÔMOFESTIVAL du 15 Novembre au 13 Décembre

Ouverture du festival avec un spectacle tous publics au Centre Culturel d'Ancinnes par « le théâtre de la pire espèce » (compagnie Québécoise) et son spectacle « l'histoire à finir de Jimmy Jones et de son camion céleste ».

D'autres représentations sont prévues

en scolaires à la salle d'Ancinnes les 2, 3 et 12 Décembre.

En 2023, plus de 1 200 élèves du secteur avaient participé avec leur classe à un spectacle de Mômofestival.



## • ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ORGUE D'ANCINNES »

L'association, créée en 1989, a pour but de faire vivre et connaître l'orgue de l'église d'Ancinnes. Cet orgue est l'un des seuls, construits par les frères Damiens, à être toujours en état de fonctionnement. Il est de style romantique et a le timbre de l'époque Louis XIV ; il est fait pour l'accompagnement des messes et n'a jamais été modifié. Il comporte 15 jeux, 2 claviers manuels, 1 pédalier de 13 notes et 850 tuyaux. Il est actionné par une soufflerie, électrique aujourd'hui, mais qui était à main auparavant. Les membres de l'association ont à cœur de faire partager sa musicalité particulière à un large public, en proposant un concert chaque deuxième week-end d'octobre.

### Le programme est, tous les ans, différent et innovant.

Ce dimanche 13 octobre 2024, nous avons accueilli le duo Hormê (en référence à la déesse de la mythologie grecque), composé de **Pauline Koudouno-Chabère, organiste, Jean Pradère, trompettiste**.

Le public présent a su apprécier la qualité de leur prestation.

L'association compte 10 membres actifs qui seraient heureux d'accueillir toutes les personnes partageant leur souhait de mettre en valeur ce beau patrimoine.

**N'hésitez pas à venir les rejoindre lors de l'assemblée générale qui aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.**

## • ASSOCIATION RECRE ART

Animée par **Annie FRANÇOIS**  
et pour la 3<sup>ème</sup> année,  
l'atelier Recre Art vous accueille  
salle Cornueil  
le lundi après midi de 14h45 à 16h45  
et le mardi matin de 9h30 à 12h30

Dessin, peinture, modelage  
(entre autres) vous sont proposés.



## • GÉNÉRATIONS MOUVEMENTS ANCINNES



Le club compte actuellement 126 adhérents et participent aux multiples activités proposées à ANCINNES; Jeux divers (belote, tarot, scrabble...), gym douce, bals, loto, concours de cartes, voyages, art floral, dictée et Questions pour un après midi.

Les adhérents participent également aux activités organisées par Générations Mouvement des Portes du Maine Normand : Bowling, divers concours de cartes, journées mycologique, myopathie et handi-chiens, divers spectacles, voyages et séjours.

**Vous vous sentez isolé,  
rejoignez le club ouvert à tous.**

### Contacts :

**Maryline Sangleboeuf : 06 22 66 75 32**  
**Martine Hamon : 06 75 05 82 04**  
**Annick Demeule : 06 35 11 22 41**



## • ASSOCIATION DES AMIS DU MANOIR DE COUESME

### BILAN DES ACTIVITÉS 2024

#### EXPOSITION « DE FER EN TERRE »

L'exposition dont les artistes invités étaient Jean-Pierre Milard et Jean-Pierre Renard s'est tenue du samedi 7 au dimanche 29 septembre 2024. Ils ont présenté des sculptures en métal, des céramiques et des peintures. 620 visiteurs environ ont découvert leurs œuvres; l'exposition a reçu notamment le soutien des communes d'Ancinnes et de Bourg-Le-Roi et de la communauté de communes. L'Orne Hebdo, Le Maine libre, Ouest France, Radio Alpes mancelles, RCF LMTV Sarthe ont rendu compte de cet événement annuel qui se tient depuis 2007. La Menuiserie Lelièvre, partenaire de cette exposition a exposé des œuvres des deux artistes pendant la durée de l'exposition.

#### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 21 et 22 SEPTEMBRE 2024

250 visiteurs ont été accueillis pour des visites historiques et architecturales.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Dimanche 15 septembre 2024, les 31 adhérents présents ont adopté les rapports moraux et financiers de l'association. Le bureau de l'association élu pour 2025 est ainsi composé :  
Président : Pierre Alleaume  
Vice-présidente : Christine Bourgin  
Trésorière : Annick Demeule

#### JEUX OLYMPIQUES 2024 FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE (FFR)

La FFR dans le cadre des JO 2024, organisait des randonnées dans toute la France avec Paris comme point d'arrivée, le 26 juillet. Mardi 23 avril 2024, le comité sarthois des JO 2024 a choisi Couesme comme étape de la

randonnée organisée par la FFR dans notre région. 50 randonneurs étaient présents.

#### OFFICE DU TOURISME DES ALPES MANCELLES : VISITE TOURISTIQUE ESTIVALE

Mercredi 11 juillet, cette visite touristique organisée par l'office du tourisme s'est déroulée comme suit : visite du manoir de Couesme et de l'atelier de broderie de Bourg-le-Roi : 12 personnes étaient présentes.

#### OFFICE DU TOURISME DES ALPES MANCELLES : RÉUNION DES « AMBASSADEURS TOURISTIQUES »

L'office du tourisme de Fresnay-sur-Sarthe a organisé à Couesme la réunion de septembre des « ambassadeurs touristiques » du territoire dont fait partie le manoir de Couesme représenté par Pierre Alleaume.

#### ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES

Comme les années précédentes, des visites individuelles et collectives ont été organisées tout au long de l'année 2024.

#### PROJETS 2025

##### EXPOSITION 2025

L'exposition annuelle d'art contemporain aura lieu du samedi 6 au dimanche 28 septembre 2025. Ce sera la 19<sup>ème</sup> exposition d'art contemporain organisée par l'association.

#### ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES

##### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 :

14 septembre 2025

#### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

20 et 21 septembre 2025





## • LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Agir efficacement en limitant les risques pour l'environnement et la population.

Le frelon asiatique à pattes jaunes inflige de lourdes pertes dans les ruchers et pourrait affecter certaines populations d'insectes au-delà des seules abeilles. Il perturbe certaines

activités humaines et représente un danger pour les personnes allergiques.

Il est légitime de chercher à s'en protéger, mais pas n'importe comment. Le plan national de lutte permet d'agir dans le respect de la faune et de l'environnement.

## RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE D'UN FRELON EUROPÉEN

### FRELON ASIATIQUE (À PATTES JAUNES)

#### Taille adulte

Reine : 24-32 mm

Ouvrière : 20-26 mm

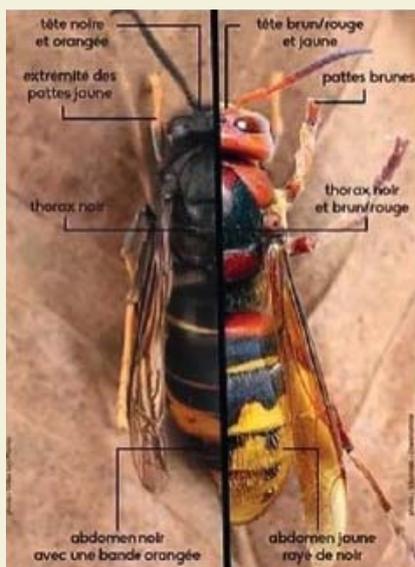
Mâle : 24-27 mm

**La tête** est orange avec un front noir

**Le thorax** est entièrement brun et noir

**L'abdomen** est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orangé

**Les pattes** sont jaunes à leurs extrémités



### FRELON EUROPÉEN

#### Taille adulte

Reine : 27-39 mm

Ouvrière : 19-30 mm

Mâle : 21-31 mm

**La tête** est jaune avec un front rouge

**Le thorax** est tacheté de roux, de noir et de jaune

**L'abdomen** est roux à la base puis jaune rayé de noir

**Les pattes** sont brunes et rousses

## • APPEL AUX VOLONTAIRES : DEVENIR SENTINELLES DE LA FORÊT

Les incendies de l'été 2022 ont eu un impact non négligeable sur l'évolution des pratiques opérationnelles et des dispositifs de prévention du risque menés par les sapeurs-pompiers sarthois.

Le dispositif « **Sentinelles de la forêt** » est une mesure regroupant des citoyens bénévoles habitués de la forêt (promeneurs, joggeurs, propriétaires forestiers, ...). Ce dispositif existe depuis 2021 sur d'autres massifs sarthois et a permis d'éviter plusieurs départs de feux.

Ce dispositif est calqué sur le principe des voisins vigilants qui permet de signaler des faits inhabituels dans des maisons pouvant laisser croire aux cambriolages.

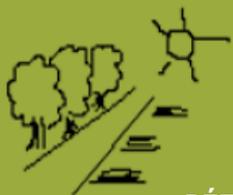
### Être sentinelle, c'est quoi ?

- C'est être un donneur d'alerte (signaler des dépôts sauvages, des restes d'un feu volontaire mal éteint, ...)
- C'est être le premier maillon de la chaîne (renseigner et alerter les secours en cas de sinistre, accueillir les moyens de secours)

En conclusion, le groupe « **Sentinelles de la forêt** » est un rassemblement de personnes volontaires souhaitant être un appui des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers. L'objectif principal est de veiller pour lutter efficacement contre les départs de feu sans exposition de chacun.

**Si devenir volontaire vous intéresse, merci de contacter la mairie d'Ancinnes au 02 33 82 22 52 ou par mail à l'adresse : [contact@ancinnes.fr](mailto:contact@ancinnes.fr)**





Association  
**ENVIRONNEMENT**  
NORD - SARTHE  
4 rue des Roquetes 72610 Champfleür  
02 33 31 73 83

## • DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT : UN COMBAT TOUJOURS RENOUVÉLÉ !

Notre dernière Assemblée Générale en a témoigné : nous avons beau souligner que « protéger l'environnement, c'est nous protéger nous-mêmes », les consommateurs, que nous sommes tous plus ou moins, ont collectivement tendance à « continuer comme avant ».

Deux exemples : pour 2024, les compagnies aériennes prévoient que l'on va battre le record des déplacements en avion ! Quant au jour du dépassement (qui désigne le moment où l'humanité a consommé toutes les ressources que la Terre nous donne en un an), il se situe toujours à la fin juillet-début août. La seule bonne année ayant été 2020 où il s'est situé à la fin août à cause ou grâce à l'épidémie de Covid !

Bref, cela semble signifier que l'Homo Sapiens (on traduit souvent l'adjectif par sage ou raisonnable) est beaucoup moins sapiens qu'il ne croit ! En fait, il a l'habitude d'user de tous les possibles qui se présentent à lui et agit comme si les ressources de la planète étaient infinies : vu notre nombre, ce n'est pas tenable !

Dans ces conditions, « continuer comme avant » signifie que nous n'agirions que sous la contrainte extrême : à Environnement Nord Sarthe, nous sommes persuadés qu'il vaudrait mieux savoir se restreindre avant d'en arriver à la catastrophe qu'entraînerait un réchauffement climatique hors contrôle !



**REJOINDRE L'ASSOCIATION :**  
nous ne serons jamais trop pour défendre  
notre environnement,  
n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant :

**ENVIRONNEMENT NORD SARTHE**  
4, rue des Roquetes  
72610 Champfleür  
06 33 31 73 83 ou 06 38 86 10 26

Pour en savoir plus,  
voir le site de l'association sur  
<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>



## • BIODIVERSITÉ À ANCINNES

Le 2 octobre dernier, une délégation du Parc Normandie-Maine est venue constater les efforts faits par la municipalité en termes de gestion écoresponsable des espaces verts et de préservation de la biodiversité. Quelques conseils ont pu être formulés.

### Le choix d'essences vivaces et peu consommatrices d'eau

Pour fleurir la commune, le choix a été fait de privilégier au maximum des plantes vivaces peu consommatrices en eau. Des copeaux viennent garnir les fossés. Les agents techniques récupèrent également des plantes auprès des habitants.

### Qu'est-ce qu'une plante vivace ?

C'est une plante herbacée qui ne produit pas ou peu de bois et qui peut vivre plusieurs années. Elle résiste aux mois froids grâce à un organe souterrain. On parle de vivace caduque si les parties aériennes disparaissent en hiver ou de persistance si ces parties se maintiennent. Privilégier le végétal local garantit l'origine du plant, son adaptation au territoire et également la participation au développement local de filières.



JONQUILLE



POIVRE DES MURAILLES



ORIGAN COMMUN



PETITE PIMPRENELLE

# ► Environnement

## • LA CRÉATION D'UN JARDIN GOURMAND

La commune a créé un jardin gourmand au cœur du centre-bourg et à proximité du stade et du City-stade. Des plantes nourricières (framboises, maïs, kiwis, poiriers ...) ont été plantées et les habitants peuvent se servir librement. Les agents techniques ont construit l'ensemble des mobiliers présents en utilisant principalement des matériaux de récupération.

Des vignes ont été également plantées à proximité d'un lotissement. Ici encore, les habitants peuvent librement se servir.



## • LA GESTION EFFICACE DES ESPACES PUBLICS

Nos agents sont formés à une gestion durable et sont forces de propositions afin de faciliter le travail. Par exemple, des espaces minéraux ont été enherbés pour éviter de désherber et privilégier une tonte.

Les habitants sont mis à contribution et invités à entretenir leur devant de porte.



## • LA PARTICIPATION À UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La commune a répondu à l'appel à projet du Parc naturel régional Normandie-Maine pour participer à la mise en place d'un ABC sur la commune. Cet ABC est à la fois un outil de connaissance, de valorisation, de préservation et de sensibilisation au patrimoine naturel. Mais c'est également un outil d'aide à la décision pour les projets d'aménagements et de développement local de la commune.

### Exemples d'actions pouvant découler d'un ABC :

- Créer et restaurer un linéaire bocager ;
- Réduire ou adapter l'éclairage public ;
- Créer des mares ;
- Gérer les espaces verts de façon différenciée ;
- Installer des abris/nichoirs pour la petite faune ;
- Poursuivre les animations nature avec le jeune public.



## • FOCUS SUR LA GESTION DU CIMETIÈRE

Les agents techniques ont expérimenté différents aménagements permettant de faciliter la gestion de cet espace : usage de plantes grasses, de céréales cotonneuses et de thym en inter-tombes, plantation de jachères fleuries sur les espaces encore libres.

Mais il est encore nécessaire de réfléchir pour trouver un compromis entre enjeux environnementaux et usages de cet espace public si particulier.

**POINT RÉGLEMENTAIRE : Depuis la loi LABBE de 2022, l'usage de produits phytosanitaires est strictement interdit dans tous les espaces publics y compris les cimetières.**

### Faciliter l'entretien en réduisant les surfaces imperméabilisées.

Cela passe tout d'abord par un travail d'identification et de hiérarchisation des différents sous-espaces du cimetière :

Allées principales et allées secondaires

Pied de mur, pied d'arbres,...

Dos de tombes Inter-tombes

Espaces libres ou tombes abandonnées

Une fois ce travail de réalisé, il apparaît que si les allées principales doivent conserver une couverture minérale pour des questions d'accessibilité, les autres espaces peuvent être végétalisés. Par exemple :

Les allées secondaires peuvent être enherbées. Cela peut se faire par l'utilisation de semence ou par une libre évolution de l'espace qui s'enherbe progressivement.

### Exemples de plantes couvre-sol

ORPIN RÉFLÉCHI

THYM SERPOLET

ORPIN BLANC

CORBEILLE D'ARGENT

Mais avant de se lancer dans cette démarche, il est nécessaire de vérifier que les tondeuses de la commune peuvent passer pour entretenir l'espace.

Les dos de tombes, les pieds de murs et les pieds d'arbres peuvent être plantés. L'usage d'un paillage relativement dense permet de réduire la pousse de mauvaises herbes.

En inter-tombes et sur les tombes abandonnées, des espèces couvre-sol peuvent être mises en place.

Sur les espaces libres, des prairies fleuries peuvent être créées.

Une fois qu'un choix par espace a été réalisé, un plan de gestion simplifié de l'espace peut être mis en place. Il identifie pour chaque espace les travaux à faire (tonte, fauche, désherbage, ...)

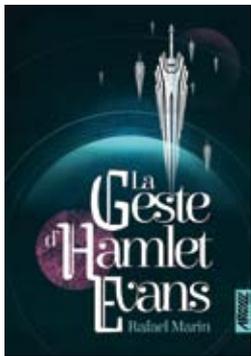


• NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER  
QUE NOUS AVONS REMPORTÉ CETTE ANNÉE  
NOTRE TROISIÈME ABEILLE APICITÉ



En effet, le travail remarquable de nos agents techniques, ainsi que la reconnaissance des diverses actions menées en partenariat avec le Geoparc UNESCO Normandie-Maine ont pesé dans la balance lorsque la commission a étudié notre dossier de candidature déposé fin août.

**Cette distinction récompense les communes dont les démarches en faveur de la biodiversité sont exemplaires.**



## ► *Un peu de lecture*

Plongez dans de la science-fiction espagnole, avec le 1<sup>er</sup> roman traduit en français de Rafael Marin. Le récit se déroule dans un futur lointain où les humains sont parvenus à coloniser de nombreuses planètes et cherchent à s'étendre toujours plus loin.

C'est dans ce contexte que l'on fait la rencontre d'Hamlet Evans, un jeune Terrien rêvant de devenir poète et sélectionné pour servir dans l'un des nombreux vaisseaux militaires de l'Empire en tant que propagandiste.

Très vite toutefois, il va être amené à rompre son contrat. Dès lors, traqué par la Corporation, le poète résistant va arpenter différentes planètes qui lui feront découvrir de nouvelles facettes de l'Empire qu'il servait, mais aussi de son art, auquel il n'a jamais pu renoncer.

L'idée de transposer le vocabulaire et l'esthétique du Moyen âge, avec ses ménestrels et ses troubadours, à un décor de space-opera est originale et astucieusement mise en œuvre par l'auteur. **La geste d'Hamlet Evans** est ainsi un superbe roman offrant un subtil mélange d'aventure et de réflexion, porté par un personnage inoubliable.

Une lecture qui plaira autant aux amateurs de space-opera qu'à celles et ceux qui souhaiteraient découvrir le genre.

## ► *Un peu d'histoire*

### La chapelle funéraire du cimetière d'Ancinnes

Qui ne s'est jamais demandé à qui appartenait la chapelle funéraire qui trône au milieu de notre cimetière ? Ce monument dénote en effet par sa taille imposante.

Une recherche généalogique menée par notre agent d'accueil, Madame DUVAL, nous a permis de remonter dans le temps et de retrouver les origines de cette sépulture.

Cette chapelle aurait été commandée par un certain Charles HUPIER, fondé de pouvoir du Procureur des Finances de l'arrondissement de Mortagne, né le premier janvier 1839 à Bourg-le-Roi. Issu d'une famille de marchands, il fait des études de Droit à Paris et obtiendra son concours en 1861. Il s'installe ensuite à Courtalain (28) où il se marie avec Victorine Potonnier.

Après avoir vécu quelques temps à Mortagne, il s'installera à Ancinnes où il se rendra propriétaire de plusieurs terrains aux alentours : Parc des parement, Pré aux puces, Petit-clos, Champ Grouas, etc.

Il est élu maire d'Ancinnes en 1891. Son mandat sera notamment marqué par l'ouverture de voies de communication avec l'extérieur dont la commune

était alors dépourvue. Ainsi, le chemin de l'Oisellerie sera créé afin de relier Ancinnes au village de Montregnier, tout comme le chemin vicinal permettant un accès avec Champfleur et un chemin menant au lieu-dit Le tertre de Montguillon.

Il se montrera particulièrement vigilant à ce que la commune rayonne.

Elle deviendra alors, en 1893, 3<sup>ème</sup> commune du canton par sa population de 911 habitants, 1<sup>ère</sup> commune la plus étendue (27 721 hectares), 1<sup>er</sup> marché pour le cidre et les pommes à cidre. Il décida d'ouvrir un bureau de poste afin, notamment, de trouver une solution à l'irrégularité des livraisons de courrier.

Il n'hésitera pas à prêter de l'argent au village pour aider au financement de projets, comme la création et la sécurisation des marches menant à l'église, ainsi que l'implantation d'arbres autour de l'édifice religieux. Son mandat prendra fin en 1896.

En 1902, il fait don à l'église de Montchevrel de la Vierge de Murillo, en souvenir d'une parente regrettée.

Il acquiert une concession perpétuelle au cimetière d'Ancinnes le 8 juillet 1890.



Son projet de construction de chapelle est alors approuvé par le conseil municipal.

Il meurt le 20 novembre 1915 et sera inhumé dans le monument funéraire qu'il a fait construire.

Son fils, René, né en 1870 à Mortagne-Au-Perche habitera au Chatelet.

Apparemment célibataire et sans enfant connu, il y sera à son tour inhumé en février 1944. Ses biens seront vendus aux enchères en mai.

Un projet de restauration de cette chapelle, en partie financé par les dons récoltés en échange des pots de miel du rucher communal, est actuellement à l'étude. Les premières interventions débiteront en 2025.



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook ou le compte Instagram de la commune  
<https://www.facebook.com/ancinnes>



Vous pouvez également télécharger sur votre smartphone l'application PanneauPocket afin d'être notifié en temps réel des manifestations, informations essentielles et alertes.



Le site internet [www.ancinnes.fr](http://www.ancinnes.fr)

vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et les documents pour faciliter vos démarches.

Nous contacter

Mail : [contact@ancinnes.fr](mailto:contact@ancinnes.fr) • Téléphone : 02 33 82 22 52

Nous tenons à remercier les associations qui rendent dynamique notre village, les bénévoles qui s'impliquent au quotidien, toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette 5<sup>ème</sup> édition de l'Ancinnois, ainsi que Mme Myriam LEGRAND et Mme Martine MURAT, pour leur collaboration à la mise en page.